



Revue Internationale Volontariat et Sociétés

Revue  
Internationale  
Volontariat et  
Sociétés



VOLONTARIAT

Vol 1, n°1, décembre 2024,  
E-ISSN: 3079 - 3750, ISSN: 3079-3750  
**Publication annuelle**

**AGENCE NATIONALE DE VOLONTARIAT AU TOGO**  
**Revue Internationale Volontariat et Sociétés (RIVoS)**

Vol 1, n°1, décembre 2024, E-ISSN: 3079 - 3750, ISSN: 3079-3750



Revue **I**nternationale **V**olontariat et **S**ociétés

**Publication annuelle**

Revue Internationale Volontariat et Sociétés (RIVoS)

01BP 2801 LOME – TOGO  
Tél (228) 22 25 57 07 / (228) 90 38 07 04 / (228) 99 17 17 86  
Email : rivos@togoanvt.org

## **ADMINISTRATION DE LA REVUE**

### **Directeur Général**

Dr Omar AGBANGBA, Directeur de l'ANVT, Togo

### **Directeur de publication**

Dr Yentougle MOUTORE, Maître de Conférences, Université de Kara (Togo)

### **Directeur scientifique**

Professeur Komla SANDA, Université de Kara (Togo)

### **Rédacteur en chef**

Dr Palakyem MOUZOU, Maître de Conférences, Université de Kara (Togo)

### **Responsable du secrétariat**

Dr Abdel-Ganiou AGOUDA, ANVT, Togo

### **Assistants de rédaction**

Dr Komitse Mawufemo ZOYIKPO, ANVT, Togo

M. Edem AGODE, ANVT, Togo

Dr Benjamin BANGANI, ANVT, Togo

### **Membres du comité scientifique**

Pr Tamasse DANIOUÉ, Sociologie politique, Université de Lomé, Togo

Pr Cédric MAYRARGUE, Sciences Po Bordeaux, France

Pr ONIBON DOUBOGAN Yvette, Sociologue, Université de Parakou

Pr Cyprien Kofi AHLOU, Sociologie urbaine, Université de Lomé, Togo

Pr Tchilabalo Matchonna KPATCHA, Urologue andrologue, Université de Kara, Togo

Pr Gbati NAPO, Sociologue, Université de Lomé, Togo

Pr Boussanlègue TCHABLE, psychologie de l'éducation, Université de Kara, Togo

Dr Komla ADEVE, MC en gestion, Université de Kara, Togo

Dr Mimboab BAKPA, MC en linguistique, Université de Kara, Togo

Dr Essonam BINI, MC en philosophie éthique et morale, Université de Kara, Togo

Dr Fatoumata COULIBALY, MC en géographie, université des sciences sociales et de gestion de Bamako, Mali

Dr Taméon Benoît DANVIDE, Maître de Conférences, EAMAU, Togo

Dr Nadjombé GBEOU-KPAYILE, MC en droit public, Université de Kara, Togo

Dr Assogba GUEZERE, MC en Géographe, Université de Kara, Togo

Dr Koffi KPOTCHOU, MC en sociologie, Université de Lomé, Togo

Dr Yentougle MOUTORE, MC en sociologue, Université de Kara

Dr Palakyém MOUZOU, Maître de Conférences en linguistique, Université de Kara (Togo)

Dr Eralakaza OURO BITASSE, MC en Sociologie, Université de Kara, Togo

Dr Mikémina PILO, MC en économie agricole, Université de Kara, Togo

Dr SOUHO Tiatou, MC en biologie moléculaire, Université de Kara, Togo

Dr Essohouna TANANG, MC en histoire contemporaine, Université de Kara, Togo

Dr Tamegnon YAOU, MC en sociologie, Université de Kara, Togo

### **Membres du comité de lecture**

Pr ALOSSE Dotsè Charles-Grégoire, Université de Kara, Togo

Pr Tchaa BOUKPESSI, Université de Lomé, Togo

Pr KABORE Bernard, Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso

Pr NAPO Gbati, Université de Lomé, Togo

Dr MC AZIALE Komlan Agbetoézian, Université de Kara, Togo

Dr MC KABA Essodinamodom, Université de Kara, Togo

Dr MC MAGNETINE Assindah, Université de Kara, Togo

Dr MC YAOU Tamégnon, Université de Kara, Togo

Dr MC ZONGO Mahamadou, Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso

Dr MA HOUEDIN Bernabe, Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire

Dr MA GBENOU Vidjannagni Victorin, Université d'Abomey Calavi, Bénin

Dr MA DAHÉ Youldé Stéphane, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Dr SAWADOGO Abdoulaye, Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso

Dr TAKOUGNADI Yoma, Université de Kara, Togo

Dr DANSOIP Gountante, Université de Kara, Togo

Dr TCHELEGUE Nadiédjoh, Université de Kara, Togo

M. Edem AGODE, Expert en volontariat et citoyenneté, Togo

# **POLITIQUE EDITORIALE**

*(Version anglaise à la fin de ce texte)*

**Revue Internationale Volontariat et Sociétés (RIVoS)** ouvre la voie à la diffusion des travaux originaux sur le volontariat et l'engagement citoyen mais aussi les thématiques connexes. Les travaux soumis peuvent traiter des questions théoriques ou être le résultat des analyses empiriques ou épistémologiques. La revue publie également les travaux des professionnels sous forme de rapport d'intérêt publique ou encore de récit de vie ou expériences originales sur le volontariat et l'engagement citoyen.

## **Argumentaire**

Le volontariat est la forme d'engagement social la plus ancrée dans toutes les sociétés et civilisations (UNV, 2015)<sup>1</sup>. Il participe à la construction d'une citoyenneté active et contribue à l'appropriation par les citoyens des enjeux et défis du développement durable. Lorsqu'il est intégré aux politiques de développement, le volontariat contribue à faire progresser les objectifs prioritaires nationaux et internationaux, parmi lesquels l'éducation, la santé, la gouvernance, la réduction de la pauvreté, l'emploi, l'eau et l'assainissement, l'alimentation, la sécurité et la paix, l'environnement, la jeunesse, l'égalité des sexes et l'inclusion sociale. Anticipant les débats sur le programme de développement pour l'après-2015, l'Assemblée générale des Nations Unies, dans sa résolution 67/138, a demandé au programme des Volontaires des Nations Unies d'élaborer un plan d'action à l'intention des Etats membres qui souhaiteraient, pour la décennie à venir et au-delà, intégrer davantage le volontariat aux activités axées sur la paix et le développement. Dans le rapport de synthèse du Secrétaire Général des Nations unies du 4 décembre 2014, le volontariat est défini comme un moyen puissant et transversal dans la mise en œuvre des ODD d'où l'implication d'un multi-acteur à l'instar des organisations de volontariat dans la mise en œuvre des ODD.

Toute société est traversée par la question de l'engagement de sa jeunesse. Par leur engagement volontaire, les jeunes jouent un rôle certain dans la dynamisation de la société civile et dans la mise en œuvre des projets de développement durable dans des champs très divers. UN Volontaires (2015) affirme que le désir d'engagement citoyen des jeunes est particulièrement fort et constitue un levier de développement puissant et positif pour le continent. Des cadres d'opportunités et d'échanges, des déclarations internationales voire des commémorations sont consacrées au volontariat en Afrique. Les programmes, politiques et législations nationales en matière de volontariat sont de plus en plus courants dans le contexte africain et du monde entier. Ils constituent des outils importants pour les gouvernements non seulement pour faciliter l'engagement volontaire mais aussi pour faciliter l'insertion

---

<sup>1</sup> UN Volontaires, 2015, *Rapport sur la situation du 2015 volontariat dans le monde : Transformer la gouvernance*, Washington, PNUD.

socioprofessionnelle et économique des jeunes. L'enjeu de tout ceci, selon Lefèbvre M. (2008)<sup>2</sup>, est de s'assurer que le volontariat ne soit aucunement pas une politique supplétive à la question de l'emploi des jeunes mais un moyen incitatif de participation aux solutions de développement national (SCAPE, 2013).

Par l'engagement des jeunes au profit de leurs communautés, ceux-ci profitent de leur expérience pour développer leur réseau, renforcer leurs capacités personnelles et professionnelles. Le volontariat constitue pour la personne qui s'engage, un double parcours à la fois d'engagement personnel et professionnalisant. Évoluant au sein d'une association, d'un organisme public, d'une collectivité territoriale, le volontaire met à l'épreuve les savoirs acquis, développe le savoir, le savoir-faire et le savoir-être. Tous ces éléments sont autant d'atouts dans son parcours post-volontariat.

On ne peut parler du volontariat sans parler des mobilités croisées utiles au renforcement de la coopération internationale et au renouvellement des relations entre pays. Elles favorisent une meilleure connaissance mutuelle, la déconstruction de préjugés, l'acquisition de compétences, etc. Les liens tissés entre les jeunes préparent les collaborations de demain. Les questions de mobilité sont également au cœur de toute stratégie nationale de volontariat et sont à mettre en face des enjeux autour de la construction des identités nationales, sous-régionales et continentales.

Au demeurant, le regain d'intérêt constaté auprès des gouvernants, des pouvoirs publics, des organisations de volontariat/des volontaires, de la société civile, des penseurs et chercheurs, du secteur privé (...) et la dynamique que cela implique, mettent le volontariat au cœur des réflexions et des débats à différents niveaux. Il y a lieu, à travers les analyses et les recherches scientifiques, de questionner le volontariat et plus globalement l'engagement citoyen et son lien avec les enjeux émergents qu'ils soient nationaux, sous-régionaux et internationaux.

Il est nécessaire que l'on s'intéresse à la transversalité du volontariat, son évolution et sa dynamique à travers le temps et l'espace, son positionnement comme forme d'engagement et de participation citoyenne et de composante essentielle du développement, de la paix et de la cohésion sociale, sa place dans le développement du capital humain et socioprofessionnel du jeune (transformation et insertion du jeune), sans oublier les enjeux liés à l'évaluation de sa contribution (outils, méthodes et preuves), la valorisation ou formalisation du volontariat traditionnel ou communautaire, sa reconnaissance, etc. De même, de nombreux défis se posent, entre autres : la réduction des espaces relevant de la société civile, la baisse des investissements en faveur du volontariat, les inégalités d'accès aux nouvelles technologies, les lacunes dans la recherche et les données sur le volontariat et l'aggravation des préoccupations suscitées par la sécurité et la protection des volontaires, notamment dans des contextes de crises, les

---

<sup>2</sup> Lefèbvre M., 2008, « L'évaluation des savoirs scientifiques : modalités et enjeux », pp. 299-316, in : Schöpfel J., dir., *La publication scientifique : analyses et perspectives*, Paris, Hermès.

cadres politiques, stratégiques, institutionnels et opérationnels de promotion et de gestion du volontariat, la décolonisation du volontariat, etc.

Le volontariat et l'ensemble des questions qu'il soulève impliquent, tant à l'échelle nationale qu'internationale, la nécessité impérieuse pour les gouvernements, la société civile, le secteur privé, le monde universitaire, les médias et les acteurs multinationaux, notamment les entités des Nations Unies, de reconnaître, promouvoir, faciliter et intégrer plus rapidement le volontariat comme valeur commune et transversale. Et c'est pour éclairer les communautés sur le volontariat comme une des formes d'expression de l'engagement citoyen, prise dans sa diversité, sa richesse, dans toutes ses dimensions (générales que spécifiques) que la *Revue Internationale Volontariat et Sociétés (RIVoS)* se propose de fédérer les réflexions, les recherches et les travaux scientifiques sur la question. Elle sert de plateforme centrale pour la diffusion de recherches, de bonnes pratiques et d'analyses critiques dans le domaine du volontariat en plein essor. En effet, la revue scientifique dédiée au volontariat répond à la nécessité de mettre en lumière l'importance du volontariat en fournissant des données empiriques, des études de cas et des analyses théoriques, contribuant ainsi à la crédibilité de ce champ d'étude, à la diffusion des connaissances dans ce domaine spécifique, sa reconnaissance et sa valorisation. L'initiative répond donc à un besoin crucial, celui de fournir à la société une plateforme pour la recherche, la discussion et la diffusion des connaissances dans ce domaine vital, y compris les volontaires, les organisations de volontariat, la société civile, les décideurs, les partenaires, etc. Il s'agit à la fois de contribuer à élever les normes de qualité de la recherche sur le volontariat, en favorisant des méthodologies solides, une analyse critique et une évaluation rigoureuse des résultats. Ses axes de recherche sont dynamiques mais se structurent essentiellement en cinq (05) trois axes :

- **Axe 1 : L'engagement citoyen au service du développement**

Cet axe rassemble les recherches globalement centrées sur l'engagement citoyen et le développement. Les recherches classées dans cet axe doivent lire l'impact de l'engagement citoyen sur le développement de la société mais aussi le développement individuel. Elles peuvent aborder la dynamique des relations sociales, les mutations socio-économiques en fonction des spécificités et formes du volontariat.

- **Axe 2 : La dynamique du volontariat : formes et évolution**

Cet axe interroge les nouvelles formes du volontariat aujourd'hui par comparaison aux formes traditionnelles du volontariat. Les textes dans cet axe doivent analyser les fonctions que remplissent le volontariat dans les sociétés modernes mais aussi les différents acteurs et leur rôle dans le développement du volontariat. Les propositions peuvent porter également sur les structures incubatrices du volontariat, leur fonctionnement ainsi que leur stratégie résiliente face aux mutations socio-économiques et culturelles.

- **Axe 3 : L'engagement citoyen et l'insertion des jeunes**

On peut sans doute faire un rapprochement sur l'insertion socioprofessionnelle et l'engagement citoyen entendu que l'engagement citoyen est souvent une immersion dans la vie professionnelle et permet ainsi à l'acteur de développer son réseau professionnel, ses expériences et ses initiatives privées. Les propositions attendues dans cet axe porteront réflexions sur les mécanismes d'insertion professionnelle des acteurs qui s'engagent mais aussi les formes et fonctions d'engagement citoyen.

- **Axe 4 : La politique et la gouvernance du volontariat**

Les propositions dans cet axe s'articuleront autour du cadre législatif de l'engagement citoyen en abordant les textes qui encadrent l'engagement citoyen sous toutes ses formes. Les propositions pourraient faire l'état des lieux des crises liées à l'engagement citoyen et au volontariat en analysant les faiblesses du cadre juridiques et institutionnels.

- **Axe 5 : Le soutien et le plaidoyer pour la reconnaissance du volontariat**

En dépit de l'importance que beaucoup d'État accordent au volontariat, il ne reste pas moins que leur reconnaissance et leur institutionnalisation peut poser des problèmes quant à l'agencement avec les acquis institutionnels. C'est ce qui justifie que le volontariat évolue souvent dans des cadres informels ou sans couverture institutionnelle. Et même lorsqu'elle est institutionnalisée, il est marqué par un faible appui du gouvernement. Les recherches peuvent ainsi aborder les différentes Stratégies de plaidoyers pour légitimer et légaliser le volontariat.

## **Publications**

La *Revue Internationale Volontariat et Sociétés (RIVoS)* est éditée par l'agence nationale du volontariat au Togo C'est une revue annuelle organisée pour chaque numéro autour d'une thématique précise qui donne son titre à son volume. Il comporte toutefois une rubrique pour les articles varia.

L'évaluation se fait triple aveugle.

Le temps d'évaluation va de 03 à 06 mois à compter de la réception de l'article et comporte trois niveaux :

Le premier niveau où le texte est retenu avec des modifications majeures. Dans ce cas il est soumis aux mêmes auteurs après le retour de correction. L'interaction se poursuivra jusqu'à ce qu'un avis favorable de publication en l'état soit émis par les 03 évaluateurs désignés.

Le second niveau où le texte est rejeté. S'il est rejeté par deux auteurs sur 03, il ne pourra continuer le processus de publication.

Le troisième niveau où il est rejeté par un évaluateur sur les 03. Le texte sera soumis à un 4<sup>e</sup> évaluateur. Si l'avis est défavorable le processus ne pourra continuer.

Chaque numéro paraît au mois de décembre de chaque année. Les propositions de publication doivent parvenir à la direction de la **Revue Internationale Volontariat et Sociétés (RIVoS)** au plus tard en mars de chaque année.

### **Préconisation aux auteurs :**

Quelques règles sont à suivre dans la présentation des articles à publier dans la **Revue Internationale Volontariat et Sociétés (RIVoS)**. Le respect de ses consignes est obligatoire. Le non-respect conduit à un rejet systématique de l'article. Un modèle de présentation de l'article est annexé.

### **Règles de base**

Le document doit être fourni sous word au format .doc. Pour un article, il doit compter entre environ 30 000 signes et 50 000 signes (espaces compris). Pour les ouvrages, il doit compter entre 350 000 et 700 000 signes (espaces compris)

Les articles doivent comporter un chapeau composé d'un titre ne dépassant pas 20 mots ; le/les noms des auteurs, leur affiliation institutionnelle, leur adresse mail ; un résumé de 1000 signes (espaces compris), de 05 mots clés au maximum. Les mots clés doivent être soigneusement soignés parce qu'ils serviront à l'indexation de l'article. La traduction anglaise du chapeau est vivement recommandée.

Les travaux qui seront fournis avec les schémas, les graphiques, tableaux ou images devront respecter une qualité minimale de 300 dpi. Ces éléments doivent être envoyés en fichiers séparés au texte principal.

Les références bibliographiques et les références aux sources sont données en notes de lecture, placées en fin de texte. On peut également accepter des orientations bibliographiques en fin d'article.

### **Présentation générale du manuscrit à soumettre**

Le manuscrit à soumettre à la **Revue Internationale Volontariat et Sociétés (RIVoS)** pour publication doit respecter les standards scientifiques pour ce qui est des articles. Il doit comporter un résumé, l'identité et l'adresse de/des auteur(s), une introduction, un développement qui doit préciser clairement la démarche méthodologique et thériques (pour les travaux qui le nécessite), une conclusion. Il n'est pas exclu que soit accepté les spécificités de présentation en fonction de la nature de la recherche.

Les propositions reçues peuvent prendre la forme des articles scientifiques ou de synthèse, des notes de recherche, des méta-analyses, des communications dans des congrès ou poster de conférences, les rapports d'expertise, etc.

## **Typographie**

Police des caractères et mise en forme des paragraphes :

Times New Roman, taille de caractères 12, avec un interligne de 1,5 pour le corps du texte ; taille 9 pour les notes, avec interligne simple. Justifier les textes, y compris pour les notes.

Aucun retrait ni à gauche, ni à droite du texte, sauf en ce qui concerne les citations longues (0,5 cm de retrait à gauche, texte en caractère de taille 10). Les titres des paragraphes doivent être rédigés en minuscules.

\* Caractères gras pour le premier niveau, taille 12 au lieu de 11, sans retrait de ligne

\* Caractères gras pour le second niveau, taille 11, sans retrait de ligne

\* Caractères italiques pour le troisième, taille 11, retrait de 0,5 cm.

Les noms et prénoms de tous les auteurs et des références citées seront tous écrits en minuscules, seules les initiales en majuscules.

Les références bibliothèques dans le texte seront citées comme suit :

Selon A. Lamboni (2023 : 14) « la syntaxe sera rigoureusement respectée pour éviter le rejet de l'article ». Si le référencement se situe à la fin de la citation, il sera présenté comme suit : (A. Lamboni, 2023 : 75).

## **Notes**

Les notes doivent être placées en bas de page et en numérotation continue.

En bas de page, insérer un espace insécable [Ctrl+Maj.+barre d'espace] entre l'appel de note et le début de la note. Le texte des notes (taille 9, interligne 1,0) devra être justifié, sans retrait de première ligne.

## **Références bibliographiques, sources et Bibliographie**

Les auteurs classés par ordre alphabétique. Nom de l'auteur en petites majuscules, suivi d'une virgule ; puis prénom (en toutes lettres, ou initiale suivie d'un point) ; le titre en italique, suivi du lieu, de la maison d'édition et de l'année d'édition. Tous ces éléments étant séparés par une virgule.

– Dans le cas de textes tirés d’ouvrages collectifs, d’éditions, de traductions : titre de l’article entre guillemets, indiquer « in », puis le titre de l’ouvrage en italique, puis le nom du directeur suivi de (dir.), de l’éditeur suivi de (éd.) ou du traducteur précédé par trad. et d’un espace insécable.

Exemple : Moutoré, Y., « mettre le titre entre guillemet dans le cas d’un texte tiré d’un ouvrage », in *Les cahiers des politiques urbaines en Afrique*, Moutoré (dir.), Kara, Université de Kara, 2023, p. 1-3.

### Version anglaise

*Revue Internationale Volontariat et Sociétés (RIVoS)* opens the way to the dissemination of original work on volunteering and civic engagement, as well as related themes. Submissions may deal with theoretical issues or be the result of empirical or epistemological analyses. The journal also publishes the work of professionals in the form of public interest reports, life stories or original experiences on volunteering and civic engagement.

#### Context

Volunteering is the most deeply rooted form of social commitment in all societies and civilisations (UNV, 2015). It helps build active citizenship and contributes to citizens' ownership of the issues and challenges of sustainable development. When integrated into development policies, volunteering helps to advance national and international priorities, including education, health, governance, poverty reduction, employment, water and sanitation, food, security and peace, the environment, youth, gender equality and social inclusion. In anticipation of the discussions on the post-2015 development agenda, the United Nations General Assembly, in its resolution 67/138, requested the United Nations Volunteers programme to develop an action plan for Member States interested in further integrating volunteerism into peace and development activities for the next decade and beyond. In the UN Secretary General's summary report of 4 December 2014, volunteering is defined as a powerful and cross-cutting means of implementing the SDGs, hence the involvement of a multi-actor such as volunteer organisations in the implementation of the SDGs.

The commitment of young people is an issue that runs through every society. Through their voluntary commitment, young people play a key role in revitalising civil society and implementing sustainable development projects in a wide range of fields. UN Volunteers (2015) states that young people's desire for civic engagement is particularly strong and constitutes a powerful and positive development lever for the continent. Frameworks of opportunities and exchanges, international declarations and even commemorations are devoted to volunteering in Africa. National volunteering programmes, policies and legislation are increasingly common in the African and global context. They are important tools for

governments not only to facilitate voluntary engagement but also to facilitate the socio-professional and economic integration of young people. According to Lefèbvre M. (2008), the challenge here is to ensure that volunteering is not just a policy to supplement the issue of youth employment, but a means of encouraging participation in national development solutions (SCAPE, 2013).

By getting young people involved in their communities, they benefit from their experience to develop their network and strengthen their personal and professional capacities. For those who commit themselves to volunteering, it is a twofold process of commitment and involvement.

Working for an association, a public body or a local authority, volunteers put the knowledge they have acquired to the test, developing their knowledge, know-how and interpersonal skills. All these elements are assets in their post-volunteer career.

We can't talk about volunteering without mentioning cross-border mobility, which helps to strengthen international cooperation and renew relations between countries. They help people to get to know each other better, break down prejudices, acquire skills and so on. The links forged between young people pave the way for tomorrow's collaborations. Mobility issues are also at the heart of any national volunteering strategy and need to be set against the challenges of building national, sub-regional and continental identities.

The renewed interest shown by governments, public authorities, voluntary organisations/volunteers, civil society, thinkers and researchers, the private sector (...) and the dynamic that this implies, place volunteering at the heart of reflections and debates at various levels. Through analysis and scientific research, there is a need to question volunteering and, more generally, civic engagement and its link with emerging issues at national, sub-regional and international levels.

We need to look at the cross-cutting nature of volunteering, its evolution and dynamics over time and space, its position as a form of civic engagement and participation and an essential component of development, peace and social cohesion, its place in the development of young people's human and socio-professional capital (transformation and integration of young people), not forgetting the issues involved in assessing its contribution (tools, methods and evidence), the valorisation or formalisation of traditional or community volunteering, its recognition, etc. There are also many challenges, including: the shrinking of civil society spaces, the decline in investment in volunteering, inequalities in access to new technologies, gaps in research and development, and the lack of a common approach to volunteering. There are also a number of challenges, including: the shrinking of civil society; the decline in investment in volunteering; inequalities in access to new technologies; gaps in research and data on volunteering; growing concerns about the safety and protection of volunteers, particularly in crisis situations; the political, strategic, institutional and operational frameworks for promoting and managing volunteering; the decolonisation of volunteering, etc.

Volunteering and all the issues it raises mean that, at both national and international level, there is a pressing need for governments, civil society, the private sector, academia, the media and multinational players, particularly United Nations entities, to recognise, promote, facilitate and integrate volunteering more rapidly as a common, cross-cutting value. It is in order to enlighten communities about volunteering as one of the forms of expression of civic commitment, in all its diversity, richness and dimensions (both general and specific) that the *Revue Internationale Volontariat et Sociétés (RIVoS)* proposes to federate reflection, research and scientific work on the issue. It serves as a central platform for the dissemination of research, good practice and critical analysis in the rapidly expanding field of volunteering. Indeed, the scientific journal dedicated to volunteering responds to the need to highlight the importance of volunteering by providing empirical data, case studies and theoretical analyses, thus contributing to the credibility of this field of study, the dissemination of knowledge in this specific area, and its recognition and valorisation. The initiative therefore responds to a crucial need, that of providing society with a platform for research, discussion and the dissemination of knowledge in this vital field, including volunteers, voluntary organisations and the general public.

It aims to contribute to raising the quality standards of research on volunteering, by promoting sound methodologies, critical analysis and rigorous evaluation of results. Its lines of research are dynamic but are essentially structured into five (05) three axes:

**- Axis 1: Civic engagement for development**

This area brings together research focusing on civic engagement and development. Research in this area must examine the impact of civic engagement on the development of society and also on individual development. It can address the dynamics of social relations and socio-economic change in relation to the specific features and forms of volunteering.

**- Axis 2: The dynamics of volunteering: forms and changes**

This area looks at new forms of volunteering compared with traditional forms of volunteering. Texts in this area should analyse the functions that volunteering fulfils in modern societies, as well as the different players and their role in the development of volunteering. Proposals may also focus on the structures that incubate volunteering, how they operate and their resilience strategy in the face of socio-economic and cultural change.

**- Axis 3: Civic involvement and integration of young people**

There is undoubtedly a link between socio-professional integration and civic commitment, given that civic commitment often involves immersion in professional life and thus enables players to develop their professional network, experience and private initiatives. The proposals expected in this area will

focus on the mechanisms for professional integration of those who become involved, as well as the forms and functions of civic involvement.

#### **- Axis 4: Volunteering policy and governance**

The proposals in this area will focus on the legislative framework for civic engagement by addressing the texts that provide a framework for civic engagement in all its forms. The proposals could take stock of the crises linked to civic engagement and volunteering by analysing the weaknesses of the legal and institutional framework.

#### **- Axis 5: Support and advocacy for the recognition of volunteering**

Despite the importance that many states attach to volunteering, the fact remains that its recognition and institutionalisation can pose problems when it comes to fitting in with institutional achievements. This is why volunteering often takes place in informal settings or without institutional coverage. And even when it is institutionalised, it is marked by weak government support. Research can therefore look at different advocacy strategies to legitimise and legalise volunteering.

### **Publications**

The journal *volontariat* is published by Togo's national volunteering agency. Each issue is organised around a specific theme, which gives the volume its title. There is also a section for miscellaneous articles.

Evaluation is carried out on a triple-blind basis.

The evaluation period lasts from 03 to 06 months from receipt of the article and comprises three levels:

The first level, where the text is retained with major modifications. In this case it is submitted to the same authors after the correction feedback. The interaction will continue until a favourable opinion for publication as is issued by the 03 designated reviewers.

At the second level, the text is rejected. If it is rejected by two out of 03 authors, it cannot continue the publication process.

At the third level, the text is rejected by one evaluator out of 03. The text will be submitted to a 4th reviewer. If the opinion is unfavourable, the process cannot continue.

Each issue is published in December of each year. Proposals for publication must reach the journal management by March of each year at the latest.

## **Advice to authors :**

There are a few rules to follow when presenting articles for publication in the journal. Compliance with these guidelines is mandatory. Failure to do so will result in systematic rejection of the article. A model for the presentation of articles is attached.

### **Basic rules**

The document must be provided in Word in .doc format. For an article, it should be between 30,000 and 50,000 characters long (including spaces). For books, it should be between 350,000 and 700,000 characters (including spaces).

Articles must include a heading with a title of no more than 20 words; the name(s) of the author(s), their institutional affiliation and their e-mail address; an abstract of 1000 characters (including spaces) and a maximum of 05 keywords. The keywords must be carefully chosen as they will be used to index the article. An English translation of the chapeau is highly recommended.

Any work supplied with diagrams, graphs, tables or images must be of a minimum quality of 300 dpi. These elements must be sent as separate files to the main text.

Bibliographical references and references to sources are given in reading notes at the end of the text. Bibliographic guidelines may also be accepted at the end of the article.

General presentation of the manuscript to be submitted

The manuscript to be submitted to the journal for publication must comply with scientific standards for articles. It must include an abstract, the identity and address of the author(s), an introduction, a development which must clearly specify the methodological and theoretical approach (for work which requires it), and a conclusion. Specific presentation requirements may be accepted depending on the nature of the research.

Proposals received may take the form of scientific articles or reviews, research notes, meta-analyses, papers presented at conferences or conference posters, expert reports, etc.

### **Typography**

Font and paragraph layout:

Times New Roman, font size 11, with 12 point line spacing for body text; size 9 for notes, with 10 point line spacing. Justify text, including notes.

No indentation to the left or right of the text, except for long quotations (0.5 cm indentation to the left, size 10 font). Paragraph headings should be in lower case.

\* Bold type for the first level, size 12 instead of 11, with no line indentation.

\* Bold type for the second level, size 11, without line indentation.

\* Italics for the third, size 11, indented 0.5 cm.

The surnames and first names of all authors and references cited should be written in lower case, with only the initials in upper case.

Library references in the text should be cited as follows:

According to A. According to A. Lamboni (2023: 14), "syntax must be rigorously observed to avoid rejection of the article". If the reference is at the end of the quotation, it will be presented as follows: (A. Lamboni, 2023: 75).

### **Notes**

Notes should be placed at the bottom of the page and numbered consecutively.

At the bottom of the page, insert a non-breaking space [Ctrl+Shift+Spacebar] between the footnote and the beginning of the footnote. The text of the notes (size 9, 10 point line spacing) must be justified, without indenting the first line.

### **Bibliographical references, sources and Bibliography**

Authors listed in alphabetical order. The author's surname in small capitals, followed by a comma; then the first name (in full, or initial followed by a full stop); the title in italics, followed by the place, the publishing house and the year of publication. All these elements are separated by a comma.

- In the case of texts taken from collective works, editions or translations: title of the article in inverted commas, indicate "in", then the title of the work in italics, then the name of the director followed by (dir.), the publisher followed by (ed.) or the translator preceded by trad. and a non-breaking space.

Example: Moutoré, Y., "mettre le titre entre guillemet dans le cas d'un texte tiré d'un ouvrage", in *Les cahiers des politiques urbaines en Afrique*, Moutoré (dir), Kara, Université de Kara, 2023, p. 1-3.

## SOMMAIRE

L'ENGAGEMENT CITOYEN AUJOURD'HUI : CONTRAT SOCIAL OU VERTU, <b>MOUTURE Yentougle</b> .....	20
LANGUE, CITOYENNETE ET IDENTITE EN AFRIQUE : UN REGARD SOCIOLINGUISTIQUE, <b>MOUZOU Palakyem</b> .....	30
GOUVERNANCE ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE DU VOLONTARIAT EN AFRIQUE FRANCOPHONE : UNE ETUDE DU CAS DU TOGO, <b>AGBANGBA Omar</b> et <b>ZOYIKPO Komitse Mawufemo</b> .....	39
VOLONTARIAT NATIONAL, VALORISATION DE LA CITOYENNETE ET SOCIALISATION DES JEUNES TOGOLAIS AUX VALEURS PROFESSIONNELLES, HUMAINES ET CIVIQUES, <b>TCHELEGUE Nadiedjoh</b> .....	50
EMERGENCE DES MISSIONS COLLECTIVES D'ENGAGEMENT CITOYEN A L'ANVT AU SERVICE DES COMMUNAUTES TOGOLAISES, <b>BANGANI Nakordja</b> et <b>BABA Bamouni Kodjo</b> .....	66
DYNAMIQUE DU VOLONTARIAT AU TOGO : ANALYSE DE L'ORGANISATION DE L'ECOSYSTEME NATIONAL A PARTIR DE L'EXPERIENCE DU CADRE DU CONCERTATION DES ORGANISATIONS DU VOLONTARIAT AU TOGO, <b>AGOUDA Abdel-Ganiou</b> .....	82
DYNAMIQUE DU VOLONTARIAT AU SERVICE DE L'AGRICULTURE DURABLE AU TOGO, <b>KPOTCHOU Koffi</b> .....	104
ANALYSE GENRE DU PROGRAMME DE FORMATION DES VOLONTAIRES D'ENGAGEMENT CITOYEN DE L'ANVT, <b>TOVIELEAGBE Djigbodji Akossiwa</b> , <b>ZOYIKPO Mawufemo</b> et <b>FARE Noufoh</b> .....	123
L'ENGAGEMENT VOLONTAIRE DES GROUPES D'ENTRAIDE DANS LES REGIONS DE SAVANES ET PLATEAUX AU TOGO, <b>N'DJAMBARA Mahamondou</b> et <b>GOGOLI Esseyram Ablavi</b> .....	136

## **GOVERNANCE ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE DU VOLONTARIAT EN AFRIQUE FRANCOPHONE : UNE ETUDE DU CAS DU TOGO**

**AGBANGBA Omar et ZOYIKPO Komitse Mawufemo**

[oagbangba@yahoo.fr](mailto:oagbangba@yahoo.fr); [messanzoyikpo@yahoo.fr](mailto:messanzoyikpo@yahoo.fr)

### **Résumé**

Du Programme de Promotion du Volontariat National au Togo (PROVONAT) à L'Agence Nationale du Volontariat au Togo (ANVT), la gouvernance administrative et financière du volontariat national connaît des défis qui sont relevés par l'adoption de différentes réformes. Le présent article se veut un essai d'analyse de la capacité de résilience administrative et financière de l'ANVT à promouvoir le volontariat sur toute l'étendue du territoire national. Essentiellement qualitative, la méthodologie développée repose sur la recherche documentaire, les entretiens individuels à partir une fiche de lecture et un guide d'entretien semi-structuré. L'analyse de contenu a été utilisée dans l'optique de traiter les données recueillies. Il ressort, en termes de résultats obtenus, que l'ANVT s'appuie sur des approches structurelle et financière de son administration pour une gouvernance du volontariat national. L'approche financière, fondée sur le co-financement, démontre non seulement la capacité de mobilisation des fonds mais aussi l'implication des partenaires financiers dans la promotion du volontariat au Togo. La capitalisation des acquis et la perspective, pour l'ANVT, de se positionner dans l'espace d'Afrique francophone comme une agence de référence en matière de gouvernance du volontariat constituent des défis à relever.

**Mots-clés :** Gouvernance, administration, finance, volontariat, ANVT.

### **Abstract**

From PROVONAT to ANVT, the administrative and financial governance of national volunteering faces challenges that are being addressed by the adoption of various reforms. This article is intended to be an attempt to analyze the administrative and financial resilience capacity of ANVT to promote volunteering throughout the national territory. Essentially qualitative, the methodology developed is based on documentary research, individual interviews based on a reading sheet and a semi-structured interview guide. Content analysis was used to process the data collected. In terms of the results obtained, it appears that the ANVT relies on structural and financial approaches of its administration for the governance of national volunteering. The financial approach, based on co-financing, demonstrates not only the capacity to mobilize funds but also the involvement of financial partners in the promotion of volunteering in Togo. The capitalization of achievements and the prospect, for ANVT, to position itself in the French-speaking African space as a reference agency in terms of governance of volunteering remain other challenges to be met.

**Keywords:** Governance, administration, finance, volunteering, ANVT.

## **Introduction**

Le volontariat est avant tout une pratique sociale (Blanchet J., 1990 : 31 ; Beaucourt C., 1996 : 82) qui se veut un engagement désintéressé (Coordination Sud, 2012 : 1 ; Marchal E., 1992 : 91) individuel, communautaire voire politique au service du développement à l'échelle continentale, régionale et nationale. Une marque géopolitique se dégage de la corporation que configurent les organisations de volontariat qui se consacrent aux causes d'« intérêts multivariés » (Valeau P., 1998 : 58) du point de vue des volontaires, des entreprises, des communautés et des Etats. De toute façon, chaque acteur tire un intérêt spécifique dans les prestations de service axées sur le volontariat. Pour se faire connaître au-delà de leurs frontières, les organisations de volontariat, de portée internationale, développent des coopérations « nord-nord » et « nord-sud » (Bleu A., 2013 : 3 ; Yala A., 2005 : 18), ce qui suppose qu'au préalable un système de gouvernance administrative est fonctionnel dans le sens de la mise en place d'un organigramme spécifique et d'attribution de cahiers de charge. En d'autres termes, des compétences et ressources sont mobilisées pour assumer valablement des responsabilités.

Qu'il s'agisse du volontariat porté par des mouvements associatifs ou celui promu par des structures déconcentrées des Etats, un modèle classique de bureaucratie est utilisé : la comptabilité, la gestion des ressources humaines, le secrétariat, le suivi et évaluation. Ces domaines, en synergie, permettent de conférer un caractère formel au volontariat, qu'il soit pratiqué sur le plan national, régional et international.

Au Togo, le PROVONAT a été lancé en 2010 (ANVT, 2013 : 10) pour répertorier les compétences locales et promouvoir leur utilisation en tant que volontaires nationaux dans le cadre des actions visant la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). La particularité de l'histoire de gouvernance administrative du volontariat national tient au décret n°2011-045/PR portant attribution, composition et fonctionnement du conseil et du comité de gestion du volontariat national prévu à l'article 3 de la loi 2011-001 du 17 février portant institution et réglementation du volontariat national au Togo. Trois ans après l'institutionnalisation du PROVONAT, l'Etat togolais par décret n° 2014-151 PR du 09 juillet 2014, définit l'organisation, la composition, les attributions et le fonctionnement de l'Agence nationale de volontariat (ANVT). Le présent décret modifie la loi n° 2011-001 du 17 février 2011 portant institution et réglementation du volontariat au Togo. Dans la même perspective,

« Un Centre Régional du Volontariat (CRV) a été installé dans chaque région du Togo en avril 2012 afin de servir de relais dans la coordination des actions du programme à l'échelle régionale. Les CRV sont des Organisations de la Société Civile qui assurent, au niveau des régions, la mobilisation des candidats et des structures d'accueil, le suivi et l'accompagnement des volontaires en mission dans leur région et la promotion du volontariat national » (PROVONAT, 2013 : 13).

Le volontariat est ainsi porté par une agence qui a pour mission de valoriser les ressources humaines et de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations pauvres par la mise à disposition de compétences nationales.

On retient de ce parcours historique que le volontariat au Togo bénéficie d'un soutien au plus haut sommet de l'Etat (ANVT, 2013 : 13). Cette volonté politique clairement affichée s'est traduite par l'engagement et la contribution financière de l'Etat (de 500 millions en 2011 à 780 millions en 2012 et 3 Milliards pour le budget 2013), ainsi que l'institutionnalisation rapide par voie législative du volontariat. Chaque année, le nombre de volontaires mobilisés augmente ; et cela constitue un défi : « Depuis 2011, au total 72 625 Volontaires Nationaux, tous types confondus, ont été mobilisés dont 5 530 sous PROVONAT et 67 095 sous l'ANVT » (ANVT, 2024 : 4). Si l'on se réfère à l'effectif de volontaires mobilisés en dix (10) vagues par rapport à celui mobilisé sous le PROVONAT, il est évident que l'ANVT fait des efforts en termes de gouvernance administrative et financière. De tout ce qui précède découle une question de recherche : Quelles stratégies l'ANVT adopte-t-elle pour sa gouvernance administrative et financière ? En termes d'hypothèse, on affirme que la gouvernance administrative et financière de l'ANVT se justifie par l'adoption des différentes réformes.

Le présent article est structuré en trois points à savoir les considérations théoriques (i), la méthodologie (ii) et les résultats (iii).

### **1. Considérations théoriques**

La gouvernance est un terme polysémique et pluridisciplinaire. On la retrouve dans les domaines politique, économique, juridique et environnemental. Elle est entendue comme la gestion impartiale et transparente des affaires publiques par l'intermédiaire de la production d'un ensemble de règles acceptées en vue de promouvoir et de renforcer les valeurs sociales partagées par les individus et les groupes. Elle est, en outre, une forme organisée de gestion collective de biens selon les normes et logiques spécifiques d'une société. G. Paquet (2000 : 6) y trouve les possibilités de réduire le risque de dérapage à partir de quatre principaux piliers que sont la transparence, la responsabilité, l'état de droit et la participation. Tous ces piliers permettent de combattre toutes les formes d'insécurité qui peuvent nuire à l'intégrité organisationnelle d'une entité, qu'elle soit une entreprise, une association ou un établissement. Par déduction, la gestion du volontariat national par l'ANVT s'appuie sur des mécanismes politiques, administratifs, financiers et d'implication de plusieurs acteurs en vue d'atteindre des objectifs stratégiques de transparence dans la mise en œuvre des différents projets inscrits au programme. Les différentes réformes entreprises se veulent des outils devant assurer cette transparence.

## 2. Méthodologie

Pour collecter les informations dans le cadre de cette recherche, la méthode qualitative a été adoptée : recherche documentaire et entretiens individuels. Les outils de collecte utilisés sont le guide d'entretien. Le siège de l'ANVT et les 05 CRV ont été les sites de collecte de données.

**Tableau 1 : Acteurs interviewés individuellement selon un choix raisonné**

Catégories d'interviewés	Total
Directeur Général de l'ANVT	01
Directeur des Affaires Financières (DAF)	01
Directeur de la Planification Suivi et Evaluation (DPSE)	01
Directeur des Opérations (DO)	01
Responsables de CRV (Maritime, Plateaux, Centrale, Kara et Savanes)	05
Chargé de suivi des volontaires	10
Personnes ressources du Ministère de tutelle de l'ANVT	03
Membre du Conseil d'Administration de l'ANVT	03
<b>Total</b>	<b>25</b>

Source : Données de terrain, Mai 2024.

Les critères de choix des différents acteurs sont : connaissance de l'histoire du volontariat national togolais, ancienneté des employés, participation aux réalisations de l'ANVT, maîtrise des réformes entreprises par l'ANVT, maîtrise des textes fondateurs de PROVONAT et de l'ANVT, être membre de l'administration de gestion de l'ANVT, connaissance de l'historique des budgets annuels de l'ANVT de PROVONAT à nos jours. Les données collectées ont subi une analyse de contenu, c'est-à-dire des recoupements de déclaration pour servir de preuves et de témoignages exploités dans l'optique de présenter les principaux résultats obtenus.

## 3. Résultats

Les principaux résultats obtenus dans le cadre de cette recherche sont structurés en deux points :

### 3.1. Gouvernance administrative du volontariat sensible aux activités de terrain

La plupart des services administratifs qu'offre l'ANVT sont relatifs aux activités du terrain ; c'est-à-dire des réalités des structures d'accueil et le travail des volontaires au sein de ces structures. C'est dans cette

vision que sont créés les services de planification, de suivi-accompagnement<sup>3</sup>, de suivi-évaluation et des opérations pour suivre la mise en œuvre des différents projets et activités. Pour un employé du service de planification, « le suivi-évaluation et le suivi-accompagnement des volontaires sur le terrain permettent d'évaluer les conditions nécessaires à la réussite des projets (matériels, compétences, financements, etc.) et d'élaborer différents scénarios de développement ». C'est une forme d'approche comparative qui consiste à vérifier si les activités réalisées sur le terrain sont en lien étroit avec les objectifs stratégiques de l'Agence. Dans la même optique un chargé de suivi, interviewé à Lomé, déclare :

« Lors de la phase de pré-déploiement des volontaires sur le terrain, nous avons l'habitude d'organiser des séances de formations qui mettent l'accent sur le rôle et l'engagement des volontaires au sein des communautés et structures d'accueil. Spécialement, nous leur faisons savoir qu'ils représentent l'ANVT sur le terrain et doivent s'engager à développer, au quotidien, de très bonnes relations avec leur hiérarchie ».

A y prêter une attention particulière, les formations mettent en relief les compétences psychotechniques que les volontaires doivent nécessairement avoir, vis-à-vis de leurs collègues et responsables de services et l'importance, pour eux, de faire valoir la représentation sociale de l'ANVT auprès de ses partenaires que sont les communautés à la base et les structures d'accueil. Ces dernières, selon un interviewé (membre du Conseil d'Administration de l'ANVT) qui a connu le début de l'organisation du volontariat au Togo affirme :

« Dès la première semaine du mois de janvier 2011, un appel à candidature aux structures qui souhaitent accueillir des volontaires nationaux a été lancé : une mission d'évaluation et d'identification des postes et profils a permis d'identifier au total 517 demandes de premiers volontaires nationaux. Après études et analyses sur la base d'un certain nombre de critères, 406 demandes ont été jugées potentiellement affectables aux structures d'accueil. Le partenariat conclu entre l'ANVT et des ONG dans chaque région du Togo a permis la gestion du volontariat comme un des projets de l'ONG. Celle-ci représentait le PROVONAT en région et gérait le volontariat national au même titre que ces activités courantes. ».

---

<sup>3</sup> De façon pratique, le suivi-accompagnement se décline, de manière itérative et continue, en tenant compte de six (6) principales articulations qui constituent l'ossature de la démarche :

- Tutorat et suivi du niveau d'implication et de collaboration entre le tuteur et le/ la volontaire ;
- Gestion d'un portefeuille de volontaires et d'une zone géographique limitée ;
- Utilisation systématique des outils élaborés pour assurer le suivi- accompagnement ;
- Visites régulières dans la structure d'accueil et sur le terrain ;
- Entretiens personnalisés avec la/le volontaire et les acteurs impliqués ;
- Synthèse, briefing, itération (aspect cyclique et itératif).

Ce témoignage met en exergue, l'engouement que des structures d'accueil accordent à la demande des volontaires nationaux ; ceci pour renforcer le nombre de ressources humaines et par la même occasion combler le vide, en termes de compétences spécifiques, que connaissent certaines entreprises ou organisations sur le terrain. En d'autres termes, les structures d'accueil contribuent à la valorisation des compétences des diplômés à la recherche de l'emploi.

Le Programme répond aux attentes des structures d'accueil qui voient leurs capacités d'intervention sur le terrain améliorées. Dans le cadre de l'évaluation du PROVONAT en 2013, un responsable de structure fait le témoignage suivant :

« Notre structure a une envergure nationale avec des programmes diversifiés qui nécessitent la disponibilité des ressources humaines alors que nous sommes face à des difficultés financières qui ne nous permettent pas de recruter un nombre suffisant de personnel qualifié. En effet, ce programme vient combler ce manque de personnel. C'est vraiment salutaire » (PROVONAT, 2013 : 21).

Pour être en parfaite communication avec l'ANVT et les structures d'accueil, le service de planification dispose d'une équipe de superviseurs régionaux et de chargés de suivi qui font des rapportages périodiques sur l'état d'avancement des activités des volontaires sur le terrain. Ce sont des rapports écrits souvent soldés par l'organisation des revues hebdomadaires et trimestrielles. Selon les investigations menées, un document de rapport est souvent produit conjointement par le service de suivi-accompagnement et celui de la communication à la fin de chaque mois. Il s'agit du document dénommé « Volontariat en chiffre ». C'est un rapport qui présente des données statistiques sur l'état d'avancement des activités des différents types de volontariat à savoir le Volontariat National de Compétence (VNC), le Volontariat d'Engagement Citoyen (VEC), le Volontariat Senior (VS), le Volontariat International de Réciprocité (VIR) et le Volontariat des Jeunes Bacheliers Engagés (VJBE)<sup>4</sup>.

En optant pour une gestion par des représentations directes que sont les centres régionaux du volontariat (CRV), l'ANVT a renforcé le suivi et l'évaluation des missions de volontariat, avec une capacité accrue à adapter les stratégies aux réalités du terrain. « Cette approche a permis d'améliorer la transparence et l'efficacité du programme, en simplifiant les processus administratifs, en réduisant les délais de

---

<sup>4</sup> Ce type de volontariat est créé par l'ANVT et rendu officiel par le Ministère du Développement à la Base, de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes (MDBJE), le 09 septembre 2022. Pour être éligible au projet VJBE, les conditions suivantes sont souvent exigées : Être de nationalité togolaise (i), avoir un âge compris entre 15 et 25 ans (ii), avoir composé dans un des centres des zones éligibles du projet (iii), avoir obtenu fraîchement son diplôme de BAC 2 (iv) et être disponible à s'engager pour l'intérêt général de sa commune de résidence (v). L'inscription se fait via ce lien <http://jbe.togoanvt.org/>.

déploiement des volontaires, et en optimisant les ressources disponibles » (Propos d'un responsable de CRV).

Le service de planification, suivi et évaluation produit et forme le personnel de l'ANVT sur les guides méthodologiques et les différents outils utilisés à partir de deux régimes de formation en présentiel et en distanciel. Inscrite dans une vision de digitalisation de ses prestations pour être plus efficace, l'ANVT a opté pour la dématérialisation de ses services à travers la création des plateformes numériques de gestion des volontaires et des structures d'accueil, facilitant ainsi l'enregistrement, le suivi, et l'évaluation des missions : Système de Gestion Intégrée des Volontaires (SGIV) et Gestion Electronique des Documents (GED). Ces différents outils facilitent la constitution des bases de données des volontaires (archivage) et leur exploitation à des fins administratives.

« Parmi les quelques succès enregistrés depuis la mise en œuvre du dispositif de suivi-évaluation, on note l'appropriation du dispositif et la mise en place d'un système de suivi de la collecte des indicateurs, la disponibilité d'une banque de données des indicateurs, la disponibilité d'un document d'analyse des indicateurs, la capitalisation des actions des volontaires de 4 secteurs à savoir la santé, l'éducation, l'environnement et l'agriculture » ( Propos d'un interviewé, chargé de suivi, interviewé à Sokodé).

Le dispositif de suivi-évaluation, à travers la collecte et le traitement des données, est aussi conçu dans la même logique pour notamment mesurer la contribution du volontariat aux efforts de développement, de capitalisation et de valorisation des interventions des volontaires. Les indicateurs à collecter sur le terrain ne sont pas déterminés à partir des profils des volontaires mais plutôt suivant « une approche programmatique d'alignement sur les priorités nationales du secteur » (ANVT, 2020 : 14). On note par là que les différentes de l'ANVT s'effectuent dans les orientations politiques de l'Etat togolais, cela pour contribuer à l'atteinte des mêmes objectifs de développement en l'occurrence les Objectifs de Développement Durable (ODD).

Globalement, l'alignement des organisations de développement, de tendance nationale ou internationale, aux exigences des Etats est un principe et une nécessité. A en croire, la Fondation de France (2023 : 5) affirme :

« Parce qu'elles sont légitimes, les organisations installées dans tout pays sont appelées à jouer un rôle important dans l'élaboration des politiques publiques, mais cette légitimité doit s'appuyer sur une gouvernance exigeante et une grande transparence. L'influence des fondations sur l'action de l'État est une question épineuse qui varie d'un pays à l'autre. Mais, il revient à chaque fondation de choisir son niveau d'engagement sans compromettre la capacité de l'Etat à mener à bien ses politiques de développement »

L'ANVT étant une structure technique du Ministère chargé de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes est dans l'obligation de mener ses actions dans les limites des priorités du gouvernement. La recherche documentaire effectuée dans le cadre de cette recherche montre que l'Agence a toujours des objectifs alignés sur les différents documents stratégiques notamment sur le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP 2009-2011) jusqu'à la Feuille de Route Gouvernementale 2025 (FRG), en passant par la Stratégie de Croissance Accélérée pour la Promotion de l'Emploi (SCAPE) et le Plan National de Développement (PND) 2018-2022. Pour ainsi être plus efficace dans la gestion du volontariat, l'Agence élabore des plans stratégiques comme outils de planification des différents projets.

Le partenariat que construit l'ANVT fait partie de la gouvernance administrative du volontariat. Ainsi, pour renforcer sa notoriété, l'Agence échange avec des structures de volontariat d'autres pays africains qui cherchent à s'inspirer de l'expérience du volontariat Togolais. On peut noter, entre autres, le Niger, le Mali, le Tchad, le Sénégal qui ont visité l'ANVT de 2016 à 2024 pour plus de connaissance du volontariat Togolais. Dans la même perspective, l'Agence est représentée dans les fora internationaux sur le volontariat à l'instar du Forum IVCO, Forum de l'UA et de la CEDEAO sur le volontariat etc. Elle occupe une place non négligeable dans les cadres d'échanges et de réflexion sur la valorisation et la reconnaissance du volontariat et des volontaires, la contribution du volontariat au développement. Pour preuve, l'ANVT à travers son Directeur Général assure la présidence depuis deux (2) ans de l'instance dirigeante du volet volontariat de la CEDEAO. En 2024, elle a initié et co-piloté le projet de Développement des Ecosystèmes Nationaux de Volontariat en Afrique.

Les partenariats créés et consolidés avec divers types d'acteurs (organismes internationaux, ONG, partenaires aux développements) mettent en relief le co-financement du volontariat, une des stratégies de résilience financière de l'ANVT.

### **3.2. Approche de co-financement du volontariat au Togo : Une résilience de gouvernance financière de l'ANVT**

L'ANVT a, depuis sa création, une dotation de l'Etat togolais. Cet appui permet la couverture des charges administratives, de suivi et d'assistance des volontaires sur le terrain. Il ressort des investigations que les structures d'accueil sont au cœur de l'approche de co-financement. Selon un responsable de CRV, « Le recouvrement du co-financement auprès des structures d'accueil participe au renforcement de la mobilisation des ressources additionnelles pour renforcer la capacité de gestion des frais des volontaires ». Les allocations que perçoivent les volontaires sur toute l'étendue du territoire sont considérables. Si les dépenses revenaient à un seul acteur (ANVT, Structures d'accueil et l'Etat), les charges seraient insupportables. Les structures d'accueil qui n'ont pas des ressources financières conséquentes, par exemple, n'arriveraient pas à prendre en charge un certain nombre d'employés ou de volontaires qui leur sont mobilisés.

La recherche documentaire révèle que « La gestion du PROVONAT a permis de retenir que les fonds alloués pour la première année 2010, d'un montant, USD : 75 000, proviennent uniquement de la contribution du PNUD ». Le PNUD fait partie des principaux partenaires qui appuient encore à la promotion du volontariat au Togo. En plus de France Volontaires, d'autres organisations à l'instar de l'UNICEF, UNFRA, Plan Togo, CADERT et Peace Corps ont participé par la prise en charge d'un certain nombre de volontaires dont le coût global est de 29 152 000 FCFA.

On comprend à travers ces données que l'approche financière, fondée sur le co-financement, démontre non seulement la capacité de mobilisation des fonds mais aussi l'implication des partenaires financiers dans la promotion du volontariat au Togo. Selon les acteurs ministériels, les membres du Conseil d'Administration de l'ANVT et les premiers responsables de cette agence, la contribution financière des structures et la mobilisation d'autres ressources additionnelles, permettent à l'Agence de répondre à la demande sans cesse croissante des bénéficiaires, malgré la récession économique et « la rareté des opportunités de financement » (Paquet G., 1999 : 15). Ce faisant, la diversification des partenaires financiers s'impose comme une stratégie de résilience financière pour l'ANVT. Cette dernière permet aussi de combler le vide qu'occasionnent le retard et le manque de paiement du quota de co-financement qui revient à certaines structures d'accueil.

Les données collectées sur le terrain montrent aussi que « la volonté politique manifeste et la contribution financière croissante (de 500 millions en 2011 à 750 millions en 2012 et 3,5 Milliards pour le budget 2022) de l'Etat togolais » (ANVT, 2024 : 28) constituent un facteur indéniable qui permet de parier sur la durabilité du dispositif de volontariat national. Ceci montre que le dispositif de volontariat occupe une place de choix dans la stratégie de développement du pays.

## **Conclusion**

La gouvernance administrative et financière du volontariat national est l'objet de la présente recherche. Fondée sur l'approche essentiellement qualitative, la méthodologie a permis de relever, d'une part, que la gouvernance administrative du volontariat est sensible aux activités de terrain ; activités qui impliquent plusieurs acteurs dont les structures d'accueil de portée communautaire, nationale et internationale. Ces activités influencent l'organisation administrative de l'ANVT qui, pour atteindre les objectifs de développement, dispose des services techniques comme le suivi-accompagnement, le suivi-évaluation, la direction des opérations et des CRV.

L'approche financière, fondée sur le co-financement, démontre non seulement la capacité de mobilisation des fonds mais aussi l'implication des partenaires financiers dans la promotion du volontariat au Togo. Bien que l'Etat soit l'acteur principal qui anime la vie financière du volontariat, la diversification des partenaires financiers s'impose comme une stratégie de résilience financière pour l'ANVT. Cette résilience permet de renforcer l'autonomie financière pour toujours couvrir les charges

administratives et de prise en charge des volontaires engagés sur le terrain. Des cadres de réflexion et de concertation se doivent de toujours être organisés pour sensibiliser les structures d'accueil à prendre au sérieux le co-financement, gage de durabilité de tous les types de volontariat promus par l'ANVT.

### **Références bibliographiques**

ANVT, 2020, Plan Stratégique 2020-2024, ANVT, Lomé, Togo.

Beaucourt Christel, 1996, La dimension symbolique des configurations organisationnelles, Paris, RFG.

Blanchet Jean-Claude, 1990, Gestion du bénévolat, Paris, Editions d'organisation,

Bleu Alain, 2013, « le prudent démarrage du volontariat de réciprocité Sud-Nord », in la revue GROTIUS, pp.1-9.

Fondation de France, 2023, Le rôle des fondations dans l'élaboration des politiques publiques, Paris, magazine Alliance.

Marchal Emmanuelle, 1992, « L'entreprise associative, entre calcul économique et désintéressement », in Revue Française de Sociologie, n°33, vol.3, pp.88-97

Paquet, Gilles, 1999, « La résilience dans l'économie », in l'Agora, n°1, vol.7, pp. 14-17.

Paquet, Gilles, 2000, « Gouvernance distribuée, socialité et engagement civique », in Gouvernance, n°1, vol.1, pp. 52-66.

Programme de Volontariat National, 2013, Evaluation du programme de promotion du volontariat national au Togo -PROVONAT 2010 - 2012, ANVT, Lomé, Togo.

République togolaise, 2011, Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP 2009-2011), Lomé, Togo

République togolaise, 2018, Plan National de Développement (PND 2018-2022), Lomé, Togo.

République Togolaise, Document de Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi 2013-2017 (SCAPE), Lomé, Togo

République Togolaise, Loi n° 2011-001 du 17 février 2011, portant institution et réglementation du volontariat national au Togo, Lomé, Togo.

Valeau Patrick, 1998, La gestion des volontaires dans les associations humanitaires : un passage par les contingences de l'implication, Thèse de Doctorat en Sciences de Gestion, Lille, Université des Sciences et Technologies de Lille, Institut d'Administration des Entreprises

Yala Abya, 2005, Volontaires en ONG : l'aventure ambiguë, Paris, Ed. Charles Léopold Meyer.



Revue Internationale **V**olontariat et **S**ociétés

Revue Internationale Volontariat et Sociétés (RIVoS)

01BP 2801 LOME – TOGO

Tél (228) 22 25 57 07 / (228) 90 38 07 04 / (228) 99 17 17 86

Email : [rivos@togoanvt.org](mailto:rivos@togoanvt.org)